

L'interco'Mag

Unis pour votre territoire, connectés par notre magazine

Dans le rétro...

Entretien avec la Présidente

Santé

Environnement

À voir...

Numéro 024 - septembre 2026



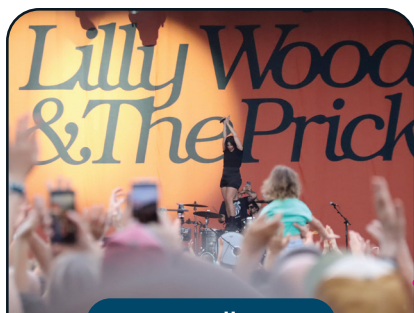
PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
communauté de communes

Dans le rétro...



7 juin

De fil en aiguille, le Festival du lin à Routot est devenu un des événements majeurs de notre territoire. Cette année encore, le public n'a pas été déçu par un programme taille patron faisant honneur à une culture qui en juin tinte de bleu la campagne normande.



13 juillet

Quelle soirée de clôture pour les 30 ans du festival Les Mascarets à Pont-Audemer qui a accueilli devant des milliers de spectateurs Lilly Wood & The Prick et Youssoupha !



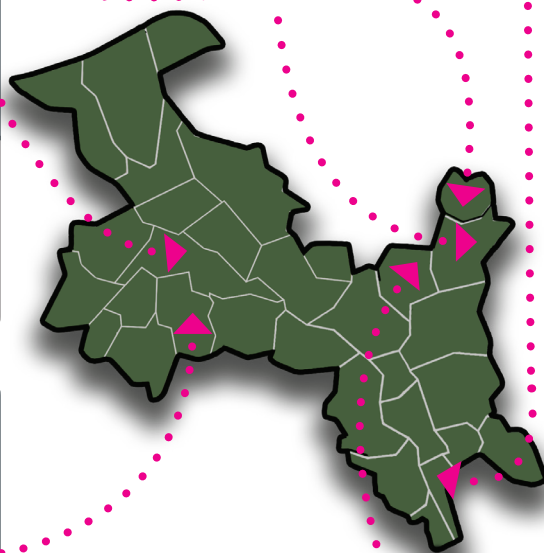
14 juillet

Comme chaque année, la commémoration devant la stèle du Mont Désert à Tourville-sur-Pont-Audemer, a rendu hommage aux maquisards fusillés par les Allemands le 14 juillet 1944.



8 juin

À Rougemontier, SILOGE et Habitat Coopératif de Normandie ont inauguré un nouveau quartier de 33 logements, dont 26 locatifs sociaux et 8 adaptés aux seniors. Pensé en partenariat avec la commune afin de favoriser la mixité sociale et l'intergénérationnel, le site privilégie biodiversité, mobilités douces et performance énergétique. Un investissement de 5,2 M€ au service de l'attractivité du centre-bourg.



18 juillet

La 3^e édition de la Fête de la Risle a confirmé la montée en puissance de ce rendez-vous qui entend faire découvrir les richesses du sud de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle. C'est dans ce sens qu'une randonnée pédestre de 6 km et une randonnée cycliste ont été organisées. Dans un registre plus ludique, la course de caisses à savon flottantes s'est imposée comme le temps fort d'une journée conviviale et festive.

Au-delà de l'événement, la Fête de la Risle illustre une volonté : « Celle de poursuivre sur ce mandat le dynamisme autour du tourisme, a rappelé Carole DE ANDRES, présidente de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle. Nous avons des atouts certains. À nous désormais d'aider les communes et le tissu associatif à les faire vivre et à les valoriser. »



22 juillet

Boucle cycliste de 35 km, découverte du château de Brumare, déambulation théâtralisée, verre de l'amitié et pique-nique tiré des sacs à dos... Tel était le copieux et savoureux programme de la randonnée patrimoine et gourmandise organisée par l'office de tourisme communautaire autour de Brestot.



SOMMAIRE

04 - 05

LE GRAND ENTRETIEN
Avec Carole de Andres

06 - 07

EN CLAIR

Le Contrat Local de Santé

EN DIRECT DES 32...

PLUi, RLPi : les élus préparent l'avenir du territoire

DES CHIFFRES ET DES MOTS

Tout comprendre sur la restauration des mares

08

À voir, à faire, à savoir...

L'interco'Mag

Directrice de la publication : Carole DE ANDRES

Conception : service communication de la
Communauté de communes Pont-Audemer
Val de Risle

Impression : C'SIBO

SSN 3074-0118 (imprimé)

ISSN 3074-9077 (en ligne)

Photo de couverture : la vallée de la Risle maritime entre
Bouquelon et Toutainville

2 place de Verdun
27504 Pont-Audemer Cedex
tel. : 02 32 41 08 15
info@ccpavr.fr

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



Madame, Monsieur,

À l'heure où vous lirez la deuxième édition de l'Interco'Mag de ce nouveau mandat, les élèves auront repris le chemin de l'école et les congés d'été seront déjà vite oubliés...

Les conditions caniculaires que nous avons vécues cet été ne doivent pas, quant à elles, être oubliées en se disant « C'était pareil en 1976 ! ». Les

derniers climato-sceptiques ne peuvent plus penser que le changement climatique n'existe pas. Il est bien réel, les données scientifiques nous alertent depuis longtemps mais la réalité est là. Les impacts de ce changement ont été très concrets cet été dans notre pays ; je salue tous les pompiers de France (et des pays voisins venus les aider) pour le formidable travail accompli pour éteindre les incendies ravageurs. Plus concrètement sur notre territoire, tous les élus ont craint un départ de feu sur leur commune, dans une Normandie dont les verts pâturages de carte postale avaient quasiment tous disparu. Au vu des impacts sur la santé, sur l'économie (manque d'herbe pour les éleveurs, faible rendement pour les maraîchers, restrictions d'eau pour les industriels, incendie destructeur de la scierie Gastebois-Sefob chez nos voisins à Saint-Maclou...) et sur la nature, il faut désormais intégrer ces paramètres dans tous les projets politiques que nous menons.

Les dossiers en cours à la CCPAVR intègrent ces données ; la révision du PLUI devra envisager un territoire qui saura s'adapter au changement climatique en menant une politique de l'habitat adaptée, pour proposer des logements aux épisodes caniculaires et aux personnes vulnérables les plus exposées. Grâce au pacte territorial, la CCPAVR soutient l'aide à la rénovation de l'habitat avec FranceRénov' (voir dates et lieux des permanences en dernière page) pour améliorer l'isolation de sa maison par exemple. Le chantier de restauration des mares et des haies qui démarre en septembre (25 mares seront rénovées sur 13 communes du territoire) contribuera au maintien et à la restauration de la biodiversité ainsi qu'à l'apport de fraîcheur et d'ombrages pour les élevages.

Ne soyons pas pessimistes, le climat normand a attiré beaucoup de touristes cet été ! Mais gardons en tête dans nos décisions que le changement, c'est maintenant !

Bonne lecture.

Carole DE ANDRES
Présidente de la Communauté de communes
Pont-Audemer Val de Risle

Carole DE ANDRES

**Présidente de la Communauté de communes
Pont-Audemer Val de Risle**

"Mettre l'intercommunalité au service des communes et des habitants !"



Repères

- 1976.** Naissance à Metz (Moselle).
- 2001.** Installation en Normandie, dans l'Eure, à Appeville-dit-Annebault.
- 2008.** Premier mandat en tant que conseillère municipale.
- 2014.** Deuxième mandat en tant que deuxième adjointe.
- 2019.** Suite à la démission de Michel Denhez, elle est élue à l'unanimité maire d'Appeville-Annebault lors du conseil municipal du 7 mars 2019.
- 2022.** Sous la gouvernance de Francis Courel, elle devient conseillère communautaire déléguée chargée du développement durable et de la restauration de la biodiversité.
- 2026.** Elle est élue le 14 avril présidente de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle.

Vous êtes arrivée en Normandie pour des raisons professionnelles. Comment êtes-vous ensuite devenue élue ?

C'est un voisin qui est venu me chercher pour me proposer de m'investir dans la vie municipale. En 2008, j'étais la benjamine du conseil ! J'ai tout de suite aimé cette fonction d'élue. Mes parents ont tous les deux travaillé dans la fonction publique. Ça m'a sans doute sensibilisée très tôt au fait d'œuvrer pour l'intérêt collectif. C'est ce qui m'a toujours guidé. Nous avons la chance de vivre sur un très beau territoire où l'on se sent bien. La question que je me pose demeure la même : comment faire pour que les habitants s'y sentent encore mieux ?

Votre parcours professionnel vous a-t-il aidé dans votre façon d'exercer vos responsabilités d'élue ?

Ma formation d'ingénieur en agroalimentaire m'a apporté une certaine rigueur, notamment dans la manière de

construire et de conduire des projets. C'est quelque chose qui me sert beaucoup dans l'analyse des dossiers, leur organisation et leur priorisation. Dans le secteur privé, j'ai eu la chance de travailler sur des missions assez transversales qui m'ont amenée à collaborer avec des services n'ayant pas toujours les mêmes objectifs ou les mêmes contraintes. Cela m'a appris une chose essentielle : l'importance du contact, de l'écoute et du dialogue. Je crois beaucoup à cette idée de créer du lien et de construire une culture commune.

Vous êtes maire d'Appeville-Annebault. Que vous a apporté votre expérience dans une commune rurale ?

Les communes rurales reposent énormément sur l'engagement des élus et sur l'implication des secrétaires de mairie. Ensembles, nous accomplissons au quotidien un travail souvent silencieux mais indispensable pour le bien de la collectivité. Nous sommes le lien entre les habitants, la

commune et l'État. Nous expliquons, orientons et apaisons aussi des situations qui peuvent être, parfois, conflictuelles. C'est une expérience utile lorsque l'on prend ensuite des responsabilités intercommunales.

Lors du prédécent mandat, vous siégiez à la Communauté de communes en tant que conseillère déléguée chargée du développement durable et de la restauration de la biodiversité. Qu'en reprenez-vous ?

Cela m'a permis de mieux appréhender le fonctionnement d'une intercommunalité. J'ai essayé d'impliquer les élus dans les projets environnementaux, car la préservation de notre environnement est une responsabilité collective. Je crois les avoir convaincus. Aujourd'hui, je suis particulièrement fière de lancer le chantier de restauration des mares et des haies. C'est une action très concrète qui permettra à la fois de préserver notre biodiversité, nos paysages et notre identité.

Pourquoi avoir souhaité devenir présidente de la Communauté de communes ?

Cela fait plus de 25 ans que je vis ici. Je suis profondément attachée au bien-vivre qui existe sur notre intercommunalité. Nous avons un patrimoine naturel et culturel très riche, une situation géographique intéressante et un territoire sur lequel il est relativement facile de se déplacer. Et puis, j'ai été très bien accueillie lorsque je suis arrivée en Normandie. Tout cela crée forcément un attachement. Devenir présidente, c'est pour moi une manière de m'engager davantage pour défendre ce bel environnement et le rendre encore plus attractif.

Justement, quelle intercommunalité souhaitez-vous construire ?

Je veux mettre l'intercommunalité au service des communes et de leurs habitants. Avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République, N.D.L.R) et les transferts successifs de compétences, les communes ont parfois eu le sentiment de subir les intercommunalités. Je veux changer cette perception pour que l'intercommunalité soit davantage identifiée comme un partenaire, capable d'apporter des services, de l'expertise et des solutions aux communes. Cela passe nécessairement par davantage de proximité, de dialogue et de coopération. Chaque commune a ses spécificités, mais nous avons aussi de nombreux enjeux communs.

Quels sont les grands défis auxquels notre territoire doit répondre ?

Plusieurs sujets sont prioritaires. Il y a d'abord la santé, avec la nécessité de continuer à renforcer l'offre de soins et de répondre aux difficultés d'accès aux professionnels de santé. La mobilité est également un enjeu majeur. Nous devons aussi continuer à travailler sur le développement économique et touristique afin d'avoir les meilleures conditions qui permettront à nos jeunes de rester sur le territoire. Enfin, nous devons accélérer notre adaptation au changement

climatique. C'est une réalité à laquelle nos collectivités doivent répondre dès maintenant.

La préservation de l'environnement occupe une place importante. Peut-on dire qu'elle est même prépondérante ?

Notre environnement est l'un de nos plus grands atouts et il est de notre responsabilité d'être particulièrement efficace pour l'entretenir et le préserver. La vallée de la Risle, le marais Vernier, le plateau du lin... Tous ces paysages constituent une véritable identité territoriale. Ces joyaux, nous avons le devoir de les transmettre aux générations futures tout en permettant aux habitants de mieux les connaître et de mieux les valoriser.

Vous insistez beaucoup sur l'efficacité. Pourquoi est-ce si important pour vous ?

Parce que les collectivités doivent être exemplaires dans l'utilisation des moyens qui leur sont confiés. Nous devons être capables de mieux prioriser nos actions, de travailler collectivement et de nous assurer que chaque projet répond bien à un besoin du territoire. Cela suppose une organisation efficace des services, mais aussi une bonne articulation entre les élus et les équipes administratives.

Pour conclure, quel message souhaitez-vous adresser aux habitants des 32 communes de la CCPAVR ?

Je veux leur dire que nous avons un territoire exceptionnel et que nous devons en être fiers. Mais cette fierté doit aussi nous pousser à agir. Notre force, ce sont nos 32 communes. C'est en travaillant ensemble, dans le respect des identités de chacune, que nous pourrons relever les défis qui nous attendent et continuer à faire de Pont-Audemer Val de Risle un territoire où l'on a envie de vivre, de travailler et de rester.

La présidente, en aparté

Un trait de caractère. **Optimiste**

Un loisir. **le vélo**

Une saison préférée. **le printemps**

Un auteur. **Michel Bussi**

Une personne politique. **Simone Veil**

(femme politique qui a marqué l'histoire pour son combat pour les droits des femmes)

Une période historique marquante. **les deux guerres mondiales** :

"Je suis née sur un territoire profondément impacté par ces deux conflits. Il en est de même pour ma famille. Ça m'a tenu à cœur de savoir ce qu'il s'était passé. Je n'aurais pas voulu vivre à cette époque mais la connaître est très important. C'est pour cela que je suis très attachée au devoir de mémoire."

Un conseil que donnerait la Carole de Andres d'aujourd'hui à celle des débuts en politique.

prendre du recul : "C'est un atout par rapport à la vitesse du monde dans lequel nous vivons. Il faut savoir prendre le temps de la réflexion."

En clair

Le Contrat local de santé :

"Pour une santé accessible à toutes et tous !"

La signature du Contrat local de santé (CLS) est prévue à la fin de l'année 2026. Voici tout ce qu'il faut savoir sur ce qui constituera demain une véritable feuille de route pour mieux agir, ensemble, sur la santé des habitants de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR).

Contrat local de santé, qu'est-ce que ça veut dire ?

Le Contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence régionale de santé et une collectivité territoriale. Il vise à réduire les inégalités de santé.

"82% des habitants considèrent que leur environnement quotidien impacte leur santé"

3 raisons pour lesquelles la communauté de communes s'engage dans un Contrat local de santé !

- Parce que la santé dépasse largement la question des médecins et qu'une communauté de communes agit déjà sur des domaines qui ont un impact direct sur la santé : habitat, alimentation, environnement, mobilités, solidarités, sports, jeunesse...
- Parce que certains problèmes ne peuvent être traités efficacement qu'à l'échelle intercommunale (par exemple, l'accès aux soins).
- Parce que la communauté de communes peut coordonner les acteurs de la santé.

Le Contrat local de santé : une ambition, 5 axes

Le Contrat local de santé de la CCPAVR porte une idée forte : aller au-delà du soin et faire de la santé une préoccupation de l'ensemble des politiques publiques.



Le diagnostic

84%

des habitants de la CCPAVR placent l'accès aux soins au premier rang de leurs priorités.

L'accès aux soins : une offre sous tension. Le territoire compte 6,1 médecins pour 1 000 habitants contre 8,1 en France. Toutes les communes sont en zone prioritaire.

Des inégalités sociales et territoriales. Les difficultés diffèrent selon les territoires et les publics : quartiers prioritaires, communes rurales, personnes âgées, jeunes, femmes, personnes handicapées...

La santé mentale : un enjeu à tous les âges. La surmortalité liée aux troubles mentaux est de + 76,3% par rapport à la France. En causes : l'absence de psychiatre libéral, la saturation de certaines prises en charge et la fragilité du repérage.

Un environnement et un cadre de vie impactants. Habitat ancien, précarité énergétique, bruit, risques naturels, alimentation, mobilités et qualité de l'environnement sont autant de déterminants de santé.

Un territoire, de nombreux atouts

Le Pôle de santé libéral et ambulatoire François-Lemarchand (PSLA) : le pivot du bassin de vie regroupant médecins généralistes et paramédicaux.

La Communauté professionnelle territoriale de santé Risle-Seine : elle fédère les professionnels de ville pour organiser les soins non programmés, faciliter l'accès à un médecin traitant et déployer des actions de prévention.

Le Centre hospitalier de la Risle : l'hôpital de proximité du territoire.

Les Pôles de proximité de Montfort-sur-Risle et de Quillebeuf-sur-Seine : ils maintiennent une présence médicale en milieu rural

Les dispositifs mobiles et solidaires : pour les publics éloignés ou précaires. C'est, par exemple, le Doctobus et les Permanences d'accès au soins de santé (PASS).

Le pôle de santé
de Montfort-sur Risle



Le PSLA



L'accès aux soins

Soutenir l'installation et le maintien des professionnels ; renforcer la coordination.

La santé mentale

Prévenir, repérer plus tôt et faciliter l'accès aux ressources.

Aller vers

Réduire le non-recours et aller au plus près des habitants.

L'environnement

Mobiliser alimentation, habitat, mobilités et activité physique comme leviers de santé.

Une santé lisible

Mieux informer et faciliter l'orientation vers les ressources.

En direct des 32...

PLUi, RLPi : les élus préparent l'avenir du territoire

Un première réunion de travail et de formation sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) a rassemblé en juillet les élus de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle.



"La révision du PLUi et le RLPi constitue un projet important de ce début de mandat car structurant pour l'aménagement de notre territoire," a rappelé Carole de Andres, présidente de la CCPAVR, en préambule de cette première journée de formation consacrée à ces deux documents essentiels.

Pour les élus, l'objectif est clair : il s'agit de réfléchir collectivement aux enjeux d'aménagement et à construire un projet partagé à l'échelle de toute l'intercommunalité. Aujourd'hui couvert de manière hétérogène en documents d'urbanisme (PLU, cartes communales, etc.), le territoire sera ainsi doté d'un PLUi unique pour l'ensemble des 32 communes (l'actuel n'en couvre que 26).

De grands enjeux

Pour façonner son avenir, la CCPAVR devra faire face à plusieurs enjeux comme la préservation de l'environnement et des ressources agricoles tout en conservant et développant l'attractivité du territoire (économie, santé, tourisme, mobilité) : "Nous devons, par exemple, repenser notre manière d'aménager avec la zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050," a expliqué Bertrand Simon, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, du Plan local d'urbanisme intercommunal et des déchets ménagers. Plutôt que de consommer de nouveaux espaces, il faudra ainsi réfléchir à changer de destination certains bâtiments et optimiser leur réutilisation.

Plusieurs ateliers de travail et de concertation seront organisés ces prochains mois afin de permettre à chaque élu de s'approprier tous ces enjeux et de contribuer activement à l'élaboration du PLUi et du RLPi.

Des chiffres et des mots

Tout comprendre sur la restauration des mares

Début septembre, la Communauté de communes est entrée dans la phase opérationnelle de son programme de restauration des mares.



1 000. Le nombre de mares (et même un peu plus) qui ont été recensées dans le périmètre de la CCPAVR. Pour réaliser ce travail, il a fallu s'appuyer sur des cartes anciennes, comme les cartes napoléoniennes. L'état de ces mares a ensuite été évalué afin de déterminer celles qui nécessitent une intervention prioritaire.

25. C'est le nombre de mares qui font l'objet jusqu'au mois d'octobre d'une restauration. Elles sont réparties sur 13 communes du territoire.

TVBN. Ces chantiers s'inscrivent dans le cadre de la Trame Verte Bleue et Noire (TVBN). En effet, la restauration des mares contribue à préserver la biodiversité. Ces petites zones humides aident aussi à lutter contre les inondations et le ruissellement.

Vieux fonds, vieux bords. C'est le principe utilisé pour régénérer ces mares. Il désigne une règle ancienne d'entretien qui consiste à curer la vase et la matière organique en respectant scrupuleusement les berges et la profondeur de la mare d'origine. On ne creuse pas, on déblaie tout en ayant au préalable bûcheronné et débroussaillé la végétation qui s'y est développée. La nature fait ensuite son œuvre et l'eau revient naturellement grâce aux pluies, au ruissellement et aux remontées des nappes phréatiques.



À voir... À faire... À savoir...

avec France Rénov'

Contactez-nous
au 02 45 31 00 55

Un service d'accompagnement pour mieux rénover votre habitat

Rénover pour
économiser l'énergie

Adapter pour bien
vieillir chez soi

Réhabiliter pour
un logement sain

Permanences en mairies :

Pont-Audemer : 1^{er} mardi du mois de 13h30 à 16h30
Routot : 2^e mardi du mois de 9h à 12h
Montfort-sur-Risle : 3^e mardi du mois de 9h à 12h
Quillebeuf-sur-Seine : 4^e mardi du mois de 9h à 12h

Pour prendre rendez-vous auprès du conseiller Citémétrie :
Téléphone: 02 45 31 00 55
mail : pacte@citemetrie.fr

DON DU SANG

Lundi 21 septembre
Lundi 19 octobre

Pont-Audemer - Salle d'Armes

Accueil de loisirs

Vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s) aux Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) de Quillebeuf-sur-Seine, Pont-Audemer et Routot durant les prochaines vacances scolaires ?
Rendez-vous sur le Portail famille de la CCPAVR :

serviceenfance.ccpavr.fr
et sur :

mptvalderisle.portail-familles.app
pour la Maison pour tous (MPT)
de Montfort-sur-Risle.

L'agenda

- 19 septembre - SAINT-MARDS-DE-BLACARVILLE :** loto.
- 19 septembre - APPEVILLE-DIT-ANNEBAULT :** expositionsur les fêtes du village dans la salle du conseil de la mairie.
- 19 et 20 septembre - MANNEVILLE-SUR-RISLE :** Journées du patrimoine. Exposition de peintures, exposition de voitures de la Seconde Guerre mondiale, exposition de créations sur bois, ouverture du musée de la résistance, de 10h à 18h.
- 20 septembre - QUILLEBEUF-SUR-SEINE :** Journées du patrimoine. Exposition d'archives de la commune avec participation des habitants dans la salle du conseil de la mairie.
- 20 septembre - PONT-AUDEMER :** enquête théâtralisée autour du patrimoine de la Reconstruction.
- 26 septembre - MONTFORT-SUR-RISLE :** Tous en forêt de Montfort. Les forestiers invitent tous les usagers et curieux à venir les rencontrer au cours d'une opération originale pour répondre à leurs questions.

29 sept. > 5 nov.

Festival Génération durable

À Illeville-sur-Montfort, Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer, Routot
Retrouvez le programme complet en scannant le QR code ci-dessous.

29/09 au 5/11

FESTIVAL GÉNÉRATION DURABLE

17^e ÉDITION
FILMS ANIMATIONS EXPOS SPECTACLES

festival-generation-durable.fr
[@festivalgenerationdurable](https://www.instagram.com/festivalgenerationdurable)

Infos > films

- 3 octobre - SAINT-MARDS-DE-BLACARVILLE :** repas dansant.
- 3 octobre - APPEVILLE-DIT-ANNEBAULT :** soirée moules frites.
- 4 octobre - PONT-AUDEMER :** lancement de la 6^e Pont'au rose. Marche.
- 10 octobre - ROUGEMONTIER :** loto d'Halloween
- 10 et 11 octobre - MARAIS-VERNIER :** Fête des récoltes.
- 10 et 11 octobre - PONT-AUDEMER :** Ponto Geek.
- 11 octobre - TOURVILLE-SUR-PONT-AUDEMER :** Fête de la pomme..
- 11 octobre - ROUGEMONTIER :** marche rose.
- 8 novembre - SAINT-SAMSON-DE-LA-ROQUE :** salon du mariage.
- 8 novembre - SELLES :** 14^e selloise, randonnée VTT.
- 5 décembre - PONT-AUDEMER :** Téléthon.



Suivez nous sur Facebook !
CCPAVR Pont-Audemer Vallée de Risle

